

A propos du statut des Directeurs de Soins, Directeurs d'Institut

Dés le début du mois de janvier lors d'une rencontre au Cabinet de la Ministre de la Santé, j'ai attiré l'attention de Madame Céline Mounier sur la situation des Directeurs de Soins, Directeurs d'Institut (cf. : compte rendu de réunion du 13 janvier sur le site du Cefiec).

A plusieurs reprises au mois de janvier, puis au mois de février, j'ai interpellé la DHOS sur les négociations en cours concernant le statut des Directeurs de Soins, inquiet de ne pas voir le Cefiec sollicité sur leurs situations. J'ai évoqué cette question à la DHOS le 8 février dernier. Joëlle Kozlowski et moi avons rencontré l'AFDS le 19 février à ce sujet.

J'ai rencontré le 17 mars Madame Clara De Bort, Conseillère Technique au Cabinet de la Ministre de la Santé pour évoquer à nouveau cette question et lui indiquer que les missions des Directeurs d'Institut avaient considérablement évoluées, notamment au regard de la décentralisation et de l'intégration de la formation infirmière dans le dispositif LMD. J'étais accompagné lors de cet entretien de Madame Martine Borrel, Vice Présidente par intérim de la Vie Associative et de Madame Jane Laure Danan, Vice Présidente chargée de la Communication.

Le lendemain 18 mars, je recevais une invitation de la DHOS pour le 22 mars matin pour témoigner devant le groupe de travail ministériel, présidé par Madame Quillet, des missions, activités et compétences des Directeurs de Soins, Directeurs d'Institut. Au cours de cette audition à laquelle participait également l'ANDEP, un document de travail nous a été remis concernant le Référentiel Métier que vous trouverez en annexe.

Christian CAMOU
Président du CEFIEC